

en direct de ma commune

Journal Ouest-France du **11/07/2013**
Edition : **Ploermel** - Rubriques : **Guer**

 [retour liste résultats](#)

 [voir la page entière](#)

Quel avenir pour la copropriété du Vauvert ?

L'avenir du site du Vauvert, copropriété des communautés de communes de Guer et Maure-de-Bretagne, a été évoqué au cours de l'inauguration de la fête du cheval le 6 juillet.

Le pays de Maure prépare son regroupement avec la Communauté de communes de Guichen et trois communes du canton de Pipriac ainsi que Messac. Or la fête du cheval se déroule sur la commune de Comblessac, qui fait partie du pays de Maure, mais veut être rattachée à Guer. C'est son « **pôle d'attraction naturel par la proximité géographique et l'histoire** », explique son maire Robert Perrot.



Le maire de Comblessac, Robert Perrot, pendant son discours d'ouverture de la fête du cheval au Vauvert.

Au 1^{er} janvier 2014, le pays de Maure fera partie des Vallons de Haute-Bretagne, une nouvelle intercommunalité regroupant 40 226 habitants dans 20 communes. Qu'advient-il alors du syndicat intercommunaire de Guer et Maure en charge de la gestion du site du Vauvert ?

« **Le bassin de vie Guer-Maure restera**, répond le président de la Communauté de communes de Maure-de-Bretagne, Pierre-Yves Rebout, **on va le défendre et continuer le lien amical et familial qui nous tient à cœur** ».

« **La fête n'a pas de frontière** », assure de son côté Jo Costard, président de l'association Cheval, musique et traditions. « **Ce sont nos valeurs et notre histoire que l'on veut pérenniser.** »

Pour l'heure, le site du Vauvert doit continuer à vivre. Les locaux qui viennent d'être rénovés sont proposés à la location : renseignements auprès de la mairie de Comblessac.

 **"Article 2/7"** 

[Se déconnecter](#)

© Ouest-France - [Mentions légales](#)